

*SAISON 2024-2025*



ACTIVITÉS

# INSCRIPTIONS

*Salle du Foyer Rural*

**Samedi 31 août de 10h00 à 17h00**

**Lors du Forum des associations à la salle Joug-Dieu**

**Mercredi 4 septembre de 17h30 à 19h30**

**A la salle du foyer rural**

Lors de l'inscription, nous vous demanderons :

- Le règlement de la **carte d'adhésion** au Foyer Rural de 20€, comprenant l'assurance.  
1 carte obligatoire par personne physique valable pour plusieurs activités— Carte non remboursable
- Le règlement de la cotisation de la/des activité(s)  
Chèques vacances et coupons sport acceptés, possibilité de paiement en 3 fois
- La signature-acceptation du règlement intérieur
- Un certificat médical de moins de 2 ans pour les activités sportives (Judo & Volley uniquement)  
Sauf si celui de l'année dernière est encore valable

## TARIFS

**Les tarifs annoncés sont à l'année**

(Sauf pour l'activité Théâtre Adultes)

\*Pas de remboursement en cours d'année

\*Possibilité de 2 cours d'essai après validation du dossier d'inscription

\*Le maintien des activités est lié à un nombre suffisant d'inscrits permettant la couverture des coûts

## LES COURS

**Reprise des cours le lundi 09 septembre 2024**

**Fin des cours le vendredi 27 juin 2025**

Vacances Scolaires :

Pas de cours pour les enfants, soit 30 semaines de cours minimum sur l'année

1 semaine sur 2, pour les adultes (sauf vacances de Noël) soit 33 semaines de cours minimum dans l'année (Sauf Qi Gong)

## Règlement du Foyer Rural

### **1. Inscription aux activités :**

Elle est effective dès réception de votre dossier complet. Celui-ci doit comporter :

1. Le règlement de l'adhésion annuelle au Foyer Rural.
2. Le règlement du montant de votre/vos activité(s).
3. Un certificat médical (pour les activités sportives détaillées ci-dessous).

### **2. Adhésion annuelle au Foyer Rural :**

L'adhésion au Foyer Rural est individuelle et obligatoire. Elle témoigne de l'appartenance de l'adhérent au mouvement associatif des Foyers Ruraux et lui fait bénéficier d'une assurance responsabilité civile individuelle accident. Elle est valable du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 pour toutes les activités et dans tous les Foyers Ruraux. Elle indique que l'adhérent est assuré pendant les cours organisés par le Foyer Rural selon les heures indiquées, pendant les sorties organisées par le Foyer Rural et pendant les compétitions sportives auxquelles le Foyer Rural participe. Le paiement de l'adhésion implique que l'adhérent accepte les conditions du présent règlement. L'adhésion n'est pas remboursable. Son montant pour la saison 2024-2025 est fixé à 20€.

### **3. Les tarifs annuels des activités :**

Ils sont fixés au début de chaque saison.

Tout engagement à une activité est annuel et le coût intégral de celle-ci est acquis par le Foyer Rural (possibilité de 2 cours d'essai après validation du dossier d'inscription). Les moyens de règlement acceptés sont : espèces, chèques bancaires, chèques vacances, pass-sports et coupons sports de l'ANCV. La somme due peut être réglée en trois versements. Sur demande écrite par l'adhérent, suite à un événement majeur (accident, problème de santé supérieur à 3 mois, ...), le Conseil d'Administration pourra étudier un éventuel remboursement. Celui-ci sera calculé au prorata du temps restant à la date de l'événement et en fonction des moyens de paiement utilisés (pas de remboursement sur les chèques vacances et les coupons sports).

### **4. Maintien des activités :**

Le maintien des activités est lié à un nombre suffisant d'inscrits permettant la couverture des coûts. La décision finale sera prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du mois de septembre de l'année en cours.

### **5. Certificat médical :**

Pour les activités sportives (compétitions), un certificat médical datant de moins de 2 ans est obligatoire. Aucune inscription ne sera validée sans ce document et l'accès aux cours ne sera pas autorisé sans le certificat médical.

### **6. Calendrier :**

Pour la saison 2024-2025, les cours ont lieu du lundi 9 septembre 2024 au vendredi 27 juin 2025. Les cours ne sont pas assurés les jours fériés. Les cours enfants, les cours de la section de guitare et Qi Gong sont vaqués pendant toutes les vacances scolaires (académie de DIJON). Les cours pour adultes sont vaqués une semaine pendant les vacances scolaires sauf pour les vacances de Noël où ils sont vaqués intégralement. Les tarifs sont calculés pour 30 semaines minimum de cours par an pour les sections « enfants » et 33 semaines de cours minimum pour les sections « adultes », sauf pour les cours de qi Gong.

### **7. Responsabilité :**

Le Foyer Rural se dégage de toute responsabilité avant et après les cours en dehors des salles de cours. Nous demandons aux parents concernés de bien vouloir respecter les horaires et de remettre les enfants aux professeurs. En cas d'absence imprévue d'un professeur et donc de l'annulation d'un cours (pour raison de santé principalement), il nous est possible et si nous le savons suffisamment tôt, d'avertir individuellement chaque famille, sous réserve que vous nous ayez communiqué votre adresse mail ou téléphone. Une note informative sera également affichée sur les portes des salles de cours concernés. Néanmoins, avant de laisser votre enfant, nous vous demandons de vous assurer que le cours a bien lieu et que le professeur responsable du cours est bien présent pour le prendre en charge.

### **8. Salle des sports communale et dojo :**

Il est rappelé que la salle des sports est assujettie à un règlement intérieur, qui stipule le port de chaussures « non marquantes » et « non utilisées à l'extérieur ». L'accès au tatami du dojo est réservé aux adhérents. Les portes des vestiaires sont ouvertes 10 minutes avant le début du cours.

### **9. Salle du haut au Foyer Rural :**

Un revêtement spécifique a été installé. Aussi, le port de chaussures « non marquantes » et « non utilisées à l'extérieur » est obligatoire.

### **10. Loi informatique et libertés et RGPD :**

Les données collectées ne pourront être consultées que par le Conseil d'Administration du Foyer Rural de Crèches et par les autorités judiciaires. Les personnes ayant accès à ces données se sont engagées par écrit à respecter la vie privée des utilisateurs et à ne pas divulguer ces informations à des personnes qui ne sont pas membres du Conseil d'Administration.

D'après la loi informatique et libertés et au RGPD, l'adhérent a un droit d'accès, de rectification, d'information et d'opposition aux données le concernant. Ce droit s'exerce par mail, courrier en personne à un des membres du Conseil d'Administration. Toute demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité.

### **11. Droit à l'image :**

Conformément à la loi CNIL, vous avez le droit de vous opposer en tout ou partie au traitement de vos images. En acceptant le règlement, sauf mention contraire par écrit de votre part (par voie postale ou mail : [foyer-creches@orange.fr](mailto:foyer-creches@orange.fr)), vous autorisez le Foyer Rural – route du Port d'Arciat – 71680 Crèches-sur-Saône, à utiliser les photos et vidéos sur les pages Facebook et Instagram et sur le site internet du Foyer Rural ainsi que les supports papiers, affiches et flyers. En conséquence, vous autorisez le Foyer Rural à fixer, reproduire et communiquer au public les images prises dans le cadre de ses activités et uniquement sur les supports de communication externe définis ci-dessus.

## **Le non-respect de ces règles pourra entraîner l'exclusion**



# VOLLEY LOISIRS

Gymnase Municipal

## 40 €

SPORT

**Entraînements :**  
**Lundi et/ou Jeudi**  
**20h30 – 22h30**



Participation au Championnat et Coupe loisirs de l'association VLVS (Volley-Loisirs-Val-de-Saône)

regroupant environ une vingtaine d'équipes du Val Mâconnais. Championnat de 2 divisions de 10 équipes soit 18 matches par an. Matches joués uniquement en semaine. Equipe mixte obligatoire.

**Référents : Olivier 06 72 95 98 90 – Patricia 06 60 42 36 93**

# MARCHE RANDONNÉE

## 12 €

**Jeudi : 13h45 – 17h00**

RDV Parking du cimetière pour co-voiturage

Composition de 2 groupes de niveaux.

2 Parcours proposés :  
8-10 kms ou 10-13 kms



**Référents : Joëlle 06 74 91 31 44 - Abel 06 76 90 66 21**

# MARCHE NORDIQUE & SPORTIVE

## 12 €

**Lundi : 14h00 – 16h30**

RDV Parking Joug-Dieu pour co-voiturage  
Parcours de 8kms en 2h

**Limité aux 40 premiers inscrits**

**Référents : Jean-Claude 06 83 84 20 09**  
**Cécile 06 49 98 41 36**



# JUDO

Dojo Municipal

SPORT

Avec Liliane CHERIE

## Entraînement

**Mardi 17h15 – 18h30 :**

Baby Judos (2019 – 2020)

**Jeudi 17h15 – 18h30**

Pré-poussin(e)s (2017 – 2018).

**130 €**

**Mardi & Jeudi 18h30 – 19h45**

Poussin(e)s (2015 – 2016)

Benjamin(e)s (2013 – 2014)

Minimes (2011 – 2012)

Cadet(te)s (2008 à 2010)

**240 €**

Une répartition des élèves pour équilibrer les groupes pourra être envisagée après les inscriptions et avec l'accord des parents selon les enfants en limite de catégories ou en fonction de leur niveau.

Référentes : Evelyne 06 15 86 58 76 - Patricia 06 60 42 36 93

## Options Facultatives

Toutes les options peuvent être prises en cours d'année

## Compétitions : Licence FFJDA : 39€

Si vous souhaitez que votre enfant participe à des tournois, il doit obligatoirement être licencié à la Fédération Française de Judo.

## Passeport jeunes 8 €

Un PASSEPORT JEUNE a été créé pour les judokas de moins de 15 ans.

Il se présente comme un document officialisant toute son activité de judoka (compétitions, stages, etc.), comme un carnet de grades et un memento judo. C'est un lien efficace et utile entre l'élève, le club et les parents. Il est valable 8 ans.

Le jeune y trouvera tous ses programmes ceinture par ceinture jusqu'à la ceinture marron incluse.

Il y collera son timbre passeport de la saison sportive en cours, y fera compléter le certificat médical en début de saison et lui permettra de prendre l'habitude de l'amener avec lui en compétition dûment rempli.



# GYM ADULTES & SENIORS

Gymnase Municipal

150 €

SPORT

Avec Alexandre NAULET :

**Lundi**

**15h45 – 16h45 : Entretien & Equilibre**

**18h15 – 19h15 : Fitness**

Référentes : Elisabeth 07 87 13 95 96



Avec Medhi HAKEM :

**Séance Cardio & Rythme**

**Lundi : 19h30 – 20h30**

(Sauf Déc., Jan. & Fév. 20h30 – 21h30)

**Jeudi : 19h30 – 20h30**

Référentes : Katia 06 27 31 72 86 - Audrey 06 79 89 37 06

# GYM DOUCE ADULTES

Foyer Rural

150 €

NOUVEAU

Avec Natacha VOUILLON :

**Mercredi**

**19h00 – 20h00 : Pilates**

**20h15 – 21h15 : Stretching**



Référentes : Katia 06 27 31 72 86 - Audrey 06 79 89 37 06

# GYM ENFANTS

Dojo Municipal

# 130 €

Avec Alexandre NAULET

**Tout-Petits (2-3 ans) :**

**Mercredi 16h00-17h00**

**Petits (4-5 ans) :**

**Mercredi 15h00-16h00**



**SPORT**



**Grands (6-10 ans) :**

**Lundi 17h00-18h00**

**Référentes : Aline 06 85 50 47 39 - Elisabeth 06 82 48 07 80**



# THÉÂTRE Enfants

Foyer Rural

Avec Carol CHARRIN

CULTURE

**Petits (7-9 ans)**

**Mercredi 15h00 – 16h00**

**Moyens (10-12 ans)**

**Mercredi 16h00 – 17h00**

**Ados (13-18 ans)**

**Mercredi**

**17h00 – 18h30**

**190 €**

**280 €**

Référentes : Christiane 06 73 27 16 36 – Marie-claire : 06 41 98 25 60

Représentation publique de fin d'année

# THÉÂTRE Adultes

Foyer Rural

**Mercredi 18h30 – 20h00**

Avec Carol CHARRIN

Pour information, les cours de théâtre commencent en janvier 2025. Le 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 est consacré à la mise en scène de la pièce « Avis de passage » jouée à partir du 15 novembre par les élèves de la saison 2023-2024.

2 possibilités s'offrent à vous :

Soit vous intégrez la troupe ACRECHCOEUR à partir de janvier 2025, vous participez aux cours et vous deviendrez acteur de la pièce de théâtre jouée à partir de novembre 2025

Soit vous souhaitez uniquement participer aux cours de théâtre qui ont lieu lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

## Cours de théâtre

**Du mercredi 8 janvier au mercredi 2 avril**

**Soit 12 Cours**

**170 €**

## Intégration à la troupe

**ACRECHCOEUR**

**A partir du 8 janvier 2025**

**300 €**

Référentes : Marie-Claire : 06 41 98 25 60 – Christiane 06 73 27 16 36

## DESSIN Enfants

Foyer Rural

165€/1h00

250€/1h30

Avec Sandrine  
STEIBEL

Découverte de différentes techniques d'arts plastiques

**Mercredi**

11h00 – 12h30 : Dessinateurs avertis

13h30 – 14h30 : Dessinateurs 1<sup>ère</sup> année

15h00 – 16h30 : Dessinateurs confirmés

Age à partir du CE1 / 8 Enfants maximum par cours

Les groupes seront formés après les 2 premières séances par la professeure



CULTURE

Référents : Alain 06 41 31 26 56 – Patricia 06 60 42 36 93

## PEINTURE Adultes

Salle Joug-Dieu

290 €

Avec Sandrine STEIBEL

**Jeudi**

16h15 – 18h15

18h30 – 20h30

12 Elèves par cours maximum



Découverte de  
différentes techniques  
de dessin et de  
peinture.

Matériel non fourni

Référents : Catherine - 06 73 68 93 15 – Patricia 06 60 42 36 93

## ANGLAIS Adultes

Foyer Rural

240 €



**Mercredi**

18h30 – 19h30



Avec Mira VERNAY

Référents : Patricia 06 60 42 36 93 – Christian 06 17 07 53 12

## **EVEIL MUSICAL**

**Foyer Rural**

# 240 €

Avec Miguel CORREIA

Pour enfants de 4 à 8 ans

**Mercredi**

**10h30 – 11h30**

8 Elèves par cours maximum

Si le nombre d'enfants est suffisant, un 2<sup>ème</sup> cours pourra être ouvert de 9h30 à 10h30



L'éveil musical est une forme d'initiation à la musique, à son écoute. Basé sur le rythme et la découverte de divers instruments, il permet de contribuer au développement de l'enfant.

**Référents : Alain 06 41 31 26 56 - Jean-Marc 06 18 50 02 82**

## **GUITARE**

**Foyer Rural**

# 275 €

Avec Miguel CORREIA

**Mardi**

**17h30 – 18h30 (Débutants)**

**18h30 – 19h30 (Confirmés)**

**19h30 – 20h30 (Perfectionnement)**

6 Elèves par cours maximum



**Référents : Alain 06 41 31 26 56 - Jean-Marc 06 18 50 02 82**

**CULTURE**

# MODERN'JAZZ

Foyer Rural

Avec Delphine FOUILLET

DANSE

**ENFANTS : 130 €**

**Lundi :**

**17h-18h : Petits (3-5 ans)**

**18h-19h : Moyens (6-8ans)**

**19h-20h : Grands (9-11 ans)**

**20h-21h : Jeunes (12-15 ans)**



**ADULTES : 170 €**

**Lundi : 21h-22h30**

**Référentes : Brigitte 06 75 80 68 88  
Eliane 06 32 25 82 14**



## YOGA

Foyer Rural

# 280 €



Avec Aline FAURE :

**Lundi : 17h00 – 18h30**  
**18h30 – 20h00**



Avec Catherine BERTOLINI :

**Jeudi : 9h00 – 10h30**  
**10h30 – 12h00**

Référentes : Renée 06 79 10 94 72 – Elisabeth 06 82 48 07 80

BIEN ÊTRE

## GYM DOUCE

Dojo Municipal

# 150 €

Avec Agnès KLING :

**Gym Douce Adaptée à votre pathologie :**

**Mercredi : 9h30 – 10h30**



**Confort du Dos & Stretching :**

**Mercredi : 10h30 – 11h30**

Référente : Elisabeth 07 87 13 95 96

## QI GONG

Foyer Rural

# 230 €

Avec Catherine Thivent :

**Mardi : 11h00 – 12h00**



Référentes : Monique 06 25 78 25 76 – Evelyne 06 15 86 58 76

# Ateliers Vacances

Pour enfants de 7 à 12 ans



**Du 21 au 25 octobre 2024**

## **Arts Plastiques Thème Halloween**

**Animé par Sandrine STEIBEL**

**De 09h à 12h**

8 Elèves par cours

2<sup>ème</sup> session l'après-midi possible en cas de nombreuses inscriptions

Matériel fourni – Décoration de la salle pour la  
Boum d'Halloween

Tarif Adhérent : 70 euros

Tarif Extérieur : 90 euros

**Inscription obligatoire avant le 13 octobre**  
par mail : [foyer-creches@orange.fr](mailto:foyer-creches@orange.fr) ou par Tél : 06 72 95 98 90